

SICAV ODDO BHF
ODDO BHF Métropole Sélection

Paris, le 04/02/2026

La SICAV ODDO BHF a décidé de procéder à la modification de la documentation juridique du compartiment ODDO BHF Métropole Sélection de la SICAV ODDO BHF (ci-après le "**Compartiment**").

Jusqu'à présent, il était prévu que le fonds ne puisse investir strictement que dans des actions des pays de l'Union Européenne et du Royaume-Uni.

Cette restriction n'ayant plus de fondement depuis la fin de l'éligibilité du Compartiment au PEA et afin d'assurer la cohérence de la documentation juridique du Compartiment avec la stratégie d'investissement actuelle, il a été décidé d'élargir le périmètre géographique d'investissement à la Suisse et à la Norvège.

Par conséquent, l'investissement en actions des pays de l'Union Européenne, du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Norvège est au minimum de 75%, de manière à obtenir une performance la plus élevée possible ; l'exposition en actions de l'Union Européenne, du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Norvège sera quant à elle au minimum de 60%.

Ces modifications n'ont pas d'impact sur la stratégie d'investissement ou le profil rendement / risque du Fonds.

Les autres caractéristiques du Fonds restent totalement inchangées.

Ces modifications entreront en vigueur le 09/02/2026.

Le prospectus, daté du 09/02/2026 sera disponible en langues française et anglaise sur le site am.oddo-bhf.com ainsi que sur simple demande auprès de la Société de Gestion.